

Extrait du Site de la Mairie Couffouleux

<http://couffouleux.fr/Distribution-de-bacs-pour-la.html>

Les nouveautés de la collecte des déchets

- Actualités - Développement durable -



Depuis le 1er janvier 2018, la collecte des déchets ménagers connaît plusieurs changements à Couffouleux.

Toute la commune est désormais en collecte de proximité ou en porte-à-porte (les points d'apport volontaire vont être supprimés, hormis ceux pour le verre).

Toutes les résidences principales de la commune sont équipées de deux bacs, fournis par le Smictom (le syndicat dont est membre la commune), un container gris pour les déchets ménagers non recyclables, un container à couvercle jaune pour les déchets recyclables (en remplacement de la caissette bleue qui ne sera pas récupérée par le Smictom et que les habitants pourront donc conserver).

Les jours de collecte à Couffouleux

- **Ordures ménagères non valorisables : le mercredi matin**

Sortir le container gris le mardi soir. Veillez à mettre vos déchets dans des sacs-poubelles. Merci de rentrer vos contenants le lendemain du jour de collecte avant midi.

- **Emballages ménagers recyclables (issus du tri sélectif) : un vendredi matin sur deux.**

Sortir le container jaune un jeudi soir sur deux. Merci de rentrer vos contenants le lendemain du jour de collecte avant midi.

La commune est divisée en deux zones délimitées par l'avenue Jean-Béranguier et la route de Giroussens.

[[http://www.couffouleux.fr/IMG/UserFiles/Images/PLAN COMMUNE DE COUFFOULEUX secteurs petit.jpg](http://www.couffouleux.fr/IMG/UserFiles/Images/PLAN_COMMUNE_DE_COUFFOULEUX_secteurs_petit.jpg)]

Dans le secteur 1 (rouge), les déchets recyclables sont ramassés les semaines impaires (1, 3, 5..., 51).

Dans le secteur 2 (vert), les déchets recyclables sont ramassés les semaines paires (2, 4, 6... 52). L'avenue Béranguier et la route de Giroussens sont intégralement rattachés au secteur 2 (côtés pair et impair).